

t.87. Non-combativité.

Lorsque les deux tireurs font preuve de non-combativité manifeste, l'arbitre donnera immédiatement le commandement de « Halte ! ».

a) Epreuve individuelle

Lorsque les deux tireurs font preuve de non-combativité manifeste :

Pour la première fois au cours d'un match en élimination directe, l'arbitre infligera un avertissement (carton jaune) à chacun des deux tireurs et passera à la manche suivante, sans la minute de repos.

Pour la deuxième fois au cours d'un match en élimination directe, l'arbitre infligera une touche de pénalité (carton rouge) à chacun des deux tireurs et passera à la manche suivante, sans la minute de repos.

Pour la troisième fois au cours d'un match en élimination directe, l'arbitre exclura les deux tireurs de l'épreuve (carton noir) et ils seront suspendus pour le reste des épreuves individuelles et par équipes et pour le prochain tournoi officiel de la FIE dans l'arme concernée.

Cependant, lorsque les deux tireurs font preuve de non-combativité manifeste **pour la première fois ou la deuxième fois au cours de la troisième manche d'un match par élimination directe**, l'arbitre infligera à chacun des deux tireurs un avertissement (carton jaune) ou une touche de pénalité (carton rouge) respectivement, et procédera d'office à la dernière minute du combat. Cette minute, qui sera tirée entièrement, sera décisive et sera précédée d'un tirage au sort pour déterminer le vainqueur en cas d'égalité de score à la fin de la minute.

b) Epreuve par équipes

Lorsque les deux équipes font preuve de non-combativité manifeste :

Pour la première fois au cours d'une rencontre, l'arbitre infligera un avertissement (carton jaune) à chacune des deux équipes et passera au relais suivant.

Pour la deuxième fois au cours d'une rencontre, l'arbitre infligera une touche de pénalité (carton rouge) à chacune des deux équipes et passera au relais suivant.

Pour la troisième fois au cours d'une rencontre, l'arbitre exclura les deux équipes de l'épreuve (carton noir) et elles seront suspendues pour le reste de la compétition (tournoi ou Championnat) et pour la prochaine compétition officielle de la FIE dans l'arme concernée.

Cependant, lorsque les deux équipes font preuve de non-combativité manifeste **pour la première fois ou la deuxième fois au cours du neuvième relais d'une rencontre**, l'arbitre infligera à chacune des deux équipes un avertissement (carton jaune) ou une touche de pénalité (carton rouge) respectivement, et procédera d'office à la dernière minute du combat. Cette minute, qui sera tirée entièrement, sera décisive et sera précédée d'un tirage au sort pour déterminer le vainqueur en cas d'égalité de score à la fin de la minute.